



## Rassemblement de petits monstres réussi

**Comme chaque vacances de la Toussaint, de petits "Casper" viennent hantés les couloirs et autres salles d'activités de l'accueil de loisirs. Cette année ne déroge pas à la règle, puisque pas moins d'une cinquantaine de petits monstres est venue nous rendre visite. Les maîtres des lieux (Laëtitia, Laura, Oriane, Benjamin, et Loïs) étaient ravis de les accueillir.**

**C**ependant, pour ne pas être transformé en crapaud ou toute autre créature, il a fallu imaginer et divertir. Ainsi, il y eut au programme, des activités :

- Manuelles (bougeoir, pense bête, arbre d'automne...)
- Culinaires (gâteau potiron, cookies, ...)
- Sportives (jeux de ballons, hockey, basket, jonglage...)
- Des Sorties (cinéma, Laser game, Bibliothèque...)

Les enfants ont également participé à Halloween qui cette année, encore, fut organisé par le Conseil Municipal Jeunes de Saint Parres aux Tertres. En effet, pendant que les petits "monstres" écoutaient attentivement un conte à la bibliothèque, les plus grands avaient l'occasion de se faire maquiller en citrouille, squelette vampire et autres créatures monstrueuses. Pour les autres, un concours de dessin était également présenté.

Tout le monde s'est rassemblé à la salle Deterre Chevalier, et a défilé sur le podium, pour élire le meilleur déguisement d'Halloween.

Enfin, les monstres sont allés à la mairie et dans les magasins, en promettant des mutations en crapaud s'ils ne leur donnaient pas de bonbons. La fin de l'histoire mentionne juste le fait, qu'aucune personne n'a subi de mauvais sort.

Encore une fois, les vacances se sont déroulées à vive allure, et le moment de se quitter pointait déjà le bout de son nez.

Espérons que les prochaines vacances, c'est-à-dire celles de février, amèneront autant de bons moments que ces précédentes.

Merci, à la prochaine,

L'équipe d'animation a pris plaisir à proposer des activités riches et variées. Au programme : activités manuelles, grands jeux (Excalibur, la Potion magique), jeux sportifs, et bien d'autres encore.

Petits et grands se sont régalez, chacun a pu trouver des activités qui lui correspondaient.



En ce qui concerne les sorties, chacun a pu choisir le film qu'il souhaitait voir ("la nuit au musée", "la ferme en folie", "le monde de Charlotte" ou bien encore "le vilain petit canard"). La deuxième semaine, les grands sont allés mesurer leur adresse au bowling. Tout le monde est reparti heureux d'avoir pu atteindre la cible. En ce qui concerne les petits, on aurait cru des poissons dans l'eau, avec leurs bouées magiques, lorsqu'ils se sont rendus à la piscine des Chartreux.

Le centre a fermé ses portes sur un buffet, que petits et

grands ont confectionné à l'attention de leurs chers parents. Tous sont repartis avec des souvenirs plein la tête, plein d'histoires à raconter. Merci donc, à tous les enfants d'avoir participé aux programmations.

**Rendez-vous aux vacances de Pâques.**

**L'équipe d'animation**

## Fonctionnement des accueils de loisirs à St Parres aux Tertres

**Durant les vacances de février 2009 (du lundi 23 février au vendredi 06 mars 2009).**

**POUR LES ENFANTS AGES DE MOINS DE 6 ANS**, domiciliés à Saint Parres aux Tertres et / ou scolarisés en école maternelle :

Ce centre fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

**Horaires :** Du lundi au vendredi de 7H30 à 12H15 et de 13H30 à 18H15.

**POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS** (scolarisés en primaire) à **12 ans** (inclus) et / ou domiciliés à Saint Parres aux Tertres :

Ce centre fonctionnera dans la Salle d'Evolution 1 (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

**Horaires :** Du lundi au vendredi de 7H30 à 12H15 et de 13H30 à 18H15.

Les inscriptions sont à faire soit par Internet sur [www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr), soit auprès des services de la mairie. Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du lundi 9 février 2009. Elles se feront, uniquement, par semaine bloquée tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Les désistements ne seront plus possibles après le vendredi 13 février 2009.

Les parents qui bénéficient de bons CAF doivent les présenter en mairie dès l'inscription de leur (s) enfant (s).

**Pour simplifier vos démarches**

**Ayez le réflexe Internet**

[www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr)